

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Information-communication

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Information-communication* relève du champ *Sciences humaines et sociales (SHS)* de l'Université de Lorraine (UL). Elle résulte d'une fusion de la mention existante à Metz (depuis 1992) et de deux parcours de troisième année de licence (L3) à Nancy. Elle est donc désormais pensée « en miroir » (en termes d'organisation) sur les deux sites et est une composante à la fois de l'unité de formation et de recherche (UFR) SHS de Metz (Campus de Saulcy) et de Nancy (Campus lettres et sciences humaines). Elle est intégralement déployée, depuis une réorganisation et sa réouverture en septembre 2013, sur les deux sites pour tous les niveaux de la licence première année (L1) à la L3.

La particularité de cette formation est qu'elle est pensée de manière à proposer des parcours de professionnalisation à travers une spécialisation (par des jeux de composantes majeures et mineures) dès le semestre 4 de la deuxième année de licence (L2) qui fixent les trajectoires. Chaque site propose un tronc commun identique mais des parcours différents qu'il s'agira d'apprécier donc, le plus souvent par site. Ces quatre parcours sont : (1) *Communication et organisations*, (2) *Journalisme*, (3) *Création numérique*, (4) *Information numérique dans les organisations*. Les parcours transversaux permettent cette spécialisation dès le semestre 4 : sur les deux sites sont accessibles *Découverte de l'internet et des médias numériques* et *Médiation culturelle*, seulement Nancy propose *Organisation et médiations informationnelles* et *Préparation aux concours des écoles de journalisme*.

Les objectifs de formation sont à apprécier ainsi selon deux modalités : les objectifs généraux de la licence et les objectifs spécifiques par parcours. Au niveau général, les objectifs consistent en une formation progressive de l'acquisition des fondamentaux théoriques (L1) à l'application (L2) et à la spécialisation-pratique (L3).

Il n'est pas fait mention d'organismes en appui à la formation.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la formation sont clairement exposés, cohérents et évolutifs. Ils ambitionnent de former à terme, en les professionnalisant et en leur donnant des compétences réflexives, des professionnels de la communication spécialisés dans quatre domaines (qui correspondent à quatre parcours de L3) 1. <i>Communication des organisations</i>, 2. <i>Création numérique</i>, 3. <i>Numérique et information dans les organisations</i>, 4. <i>Journalisme</i>. Les objectifs de formation se différencient ainsi progressivement au fil de la formation par ces domaines de spécialité et en rapport avec les compétences professionnelles attendues dans les métiers visés. Les débouchés professionnels sont clairement énoncés et correspondent aux attentes et besoins professionnels des secteurs.</p> <p>Les objectifs de cette licence sont de trois ordres et s'inscrivent, tous trois, dans un processus logique et bien articulé de la L1 à la L3. Ils consistent, dans un premier temps (en L1), en l'acquisition des connaissances fondamentales de la discipline des sciences de l'information et de la communication (SIC) par la dispense d'un important corpus théorique.</p>

Dans un second temps, forts de ses acquis, ils consistent en un approfondissement pratique de ces connaissances dans une visée professionnalisante avec une spécialisation dès le semestre 4 (S4) de la L2. Enfin, toujours en continuité directe, la L3 permet de convoquer ces savoirs théoriques et pratiques afin de développer et d'approfondir la formation à la réflexion stratégique et à la recherche tout autant que la professionnalisation en fonction des quatre spécialités et grâce à l'expérience du stage (qui se poursuivent en master).

L'objectif global derrière la structuration de l'offre de formation (récemment restructurée et ajustée en 2013) ambitionne donc de développer à la fois des connaissances, des compétences et des savoir-faire autour de trois piliers : l'appropriation de connaissances théoriques, la sensibilisation à la recherche (compétences réflexives, approches et réflexions critiques, méthodologie) et le développement de compétences professionnelles (études de cas, stages, projets) qui permettent tout autant une insertion professionnelle au terme de la L3 qu'une poursuite d'études en master. Au terme de cette formation, l'étudiant peut soit effectivement entrer dans la vie professionnelle, fort de ses compétences actionnables et de son expérience pratique et technique (travaux dirigés et stage de 6 semaines) ou poursuivre en master dans la spécialité de son choix.

Ces objectifs sont cohérents et lisibles dans le dossier, dans les maquettes et sont en adéquation avec les métiers visés (qui sont correctement renseignés confère la fiche du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP).

Organisation

La licence s'organise sur la base de 1500 heures d'enseignements équitablement réparties sur les six semestres (soit une moyenne de 250 heures par semestre sur trois ans). Elle est organisée sur deux sites, Nancy et Metz, « en miroir » pour l'offre de tronc commun (TC) et propose, depuis la fusion de 2013 une réorganisation de l'offre avec quatre unités d'enseignement (UE) de professionnalisation (une au choix dès le S4) et des parcours transversaux (deux UE par semestre au cinquième (S5) et sixième semestre (S6)).

Les semestres sont équitablement répartis et les crédits également, ils alternent, conformément aux objectifs, connaissances théoriques et travaux pratiques, ainsi qu'expériences professionnelles (stages et projets).

Chaque semestre compte 30 crédits européens (ECTS) et est composé variablement avec des unités fondamentales disciplinaires (UFD), des unités d'ouverture (UO), des unités fondamentales transversales (UFT) et une unité d'enseignement libre (UEL). En L1, chaque semestre compte trois UFD, deux UO et deux UFT permettant d'acquérir les connaissances disciplinaires de base et de s'ouvrir à la pluridisciplinarité, aux fondements des SIC. En L2, le troisième semestre (S3) comporte cinq UFD et une UFT et le S4 se compose de quatre UFD (dont l'une oriente l'étudiant vers un parcours de spécialisation pour la L3), une UFT, une UEL permettant d'approfondir encore les connaissances disciplinaires de base et préparant l'entrée en L3. Enfin la L3, compte une UFT et cinq UFD par semestre et un stage de six semaines au deuxième semestre (S2). Parmi les cinq UFD, deux sont dans le tronc commun, deux correspondent au parcours de professionnalisation et une renvoie au parcours transversal amorcé en L2.

Ainsi cette structuration de l'offre semble permettre une grande adaptabilité aux projets professionnels en permettant de personnaliser « l'offre » pour les étudiants. En effet, selon les choix de l'étudiant, les jeux de modules « majeurs » « mineurs » offrent à la fois l'occasion de se spécialiser, mais permet également des réorientations en cours de licence (sous réserve toutefois des contraintes inhérentes à la différence des possibilités offertes par site). Les objectifs de formation semblent ainsi permettre une importante malléabilité relativement aux objectifs professionnels et personnels de chaque étudiant.

En dehors de ses aspects organisationnels communs, l'offre de formation diffère selon si la formation est déployée sur le site de Nancy ou de Metz, puisque les UO et UFT offertes ne sont pas identiques sur les deux sites. Sur les deux sites sont proposées les UE de professionnalisation « Communication des organisations » et « Journalisme », tandis que « Création numérique » ne l'est seulement qu'à Metz et « Information numérique dans les organisations » seulement à Nancy. Les parcours transversaux diffèrent également selon les sites : les deux sites proposent *Découverte de l'internet et des médias numériques* et *Médiation culturelle* et sont offerts seulement sur Nancy les parcours : *Organisation et médiations informationnelles* et *Préparation aux concours des écoles de journalisme*. Ce qui donne des iniquités en termes de choix selon les sites : deux possibilités à Metz contre quatre à Nancy. Ce fléchage par pré- « parcours » dans ses possibilités par sites n'est pas très clair dans le dossier qui n'explique pas suffisamment les possibilités selon que l'on se réfère à la formation de licence *Information-communication* sur Metz ou à celle de Nancy sachant que, compte tenu des offres différentes, le contenu même de la formation ne permet pas les mêmes débouchés pour les étudiants selon s'ils sont à Metz ou Nancy. L'organisation en miroir est donc effective dans la structuration générique globale, mais ne l'est pas en termes d'offres de parcours, ce qui pose géographiquement des questions en termes de réorientation dans l'un ou l'autre des parcours.

Positionnement dans l'environnement

La nature pluridisciplinaire même des SIC positionne *de facto* la formation à la croisée d'autres disciplines du champ SHS au sein de l'UL. Les unités d'ouverture offertes dans la formation témoignent formellement de cette position.

À l'externe et toujours sur le plan académique, la formation est la seule en Information-Communication dans le Grand Est. Des relations existent avec les lycées relativement à une politique d'information pour le recrutement (ici, c'est un point important à souligner en termes stratégiques, car si l'objectif est de promouvoir les formations et d'informer sur les exigences afin de prévenir les échecs en première année, il est, par ailleurs, constaté que la licence a des effectifs en hausse, ce qui génère des problèmes en termes de taux d'encadrement).

Concernant l'environnement socio-économique, des liens sont établis via les stages et les réseaux (entreprises, associations et anciens étudiants) et également avec l'intervention des professionnels et vacataires dans les formations.

Néanmoins le document d'autoévaluation ne fournit pas de données précises à propos de relations formalisées avec le tissu socio-économique, institutionnel ou culturel local en dehors de projets pédagogiques ponctuels donnés à titre d'exemple. Nous relevons qu'aucune entreprise, ni association ne vient en appui à cette formation.

La formation est bien positionnée dans l'environnement mais il serait important de renforcer, ou du moins de rendre plus formels les appuis à cette formation pour favoriser encore davantage l'insertion professionnelle directement dans le tissu socio-économique régional (d'autant que la formation est la seule sur le Grand Est - et que la proximité de pays limitrophes peut laisser présager - voir place de l'international - un rayonnement dans l'environnement encore plus important.

Equipe pédagogique

L'organisation globale des équipes sur les deux sites semble subir des contraintes en termes de gouvernance, de coordination et être en cours de formalisation du fait de la réorganisation récente. Elles pâtissent de difficultés relevant d'un problème d'effectifs de personnels, corrélativement à des effectifs étudiants en hausse constante et, de fait, de difficultés d'encadrement. La réorganisation structurelle de 2013 a été très importante puisqu'initialement, les L1 et L2 étaient uniquement dispensées (et ouvertes) sur Metz et ont été créées intégralement depuis 2013 sur Nancy ce qui a eu des répercussions massives sur la totalité de la formation. Ainsi, si à l'ouverture de ces formations les taux d'encadrement étaient critiques sur Nancy, et que depuis, le site a obtenu des postes (cinq maîtres de conférences (MCF), quatre à Nancy et un à Metz et un attaché temporaire de l'enseignement supérieur et de la recherche (ATER)), les effectifs étudiants sont en hausse et l'encadrement constitue un point encore particulièrement sensible (Cf. plaintes d'étudiants en conseil de perfectionnement). L'équipe fait état des sous encadrement à Nancy avec un taux de couverture qui était à 33 % en 2013-2014 mais qui s'est amélioré en 2015-2016 grâce aux recrutements avec un taux à 47,83 % (toujours insuffisant). Metz bénéficie d'un meilleur taux avec 51,59 % mais cela reste jugé insuffisant.

L'équipe de formation de la licence est composée de huit enseignants-chercheurs parmi lesquels les responsables de licence des deux sites, ainsi que les responsables de niveau par site, d'un PAST (enseignant chercheur associé) de chaque site, des deux responsables de scolarité, de délégués étudiants et de la conseillère d'orientation psychologue.

Les modalités et formalisation des réunions de ces équipes n'est pas très précise.

La structuration de l'équipe pédagogique est annoncée « en miroir » pour les sites de Nancy et Metz, en effet, chaque formation sur les deux sites compte un responsable par niveau de formation. La gestion s'opère selon deux niveaux : par année (coordination entre les responsables et les équipes) et aussi par site. Cette organisation nécessite une coordination importante malgré une relative indépendance liée à des spécificités et une adaptabilité locale nécessaire. La coordination, par niveau et/ou par site se fait au cours de réunions régulières entre les responsables de niveaux, des jurys (une réunion par semestre) à propos desquelles nous avons peu d'informations.

Si cela est annoncé comme tel, force est en effet de constater que les difficultés organisationnelles ne permettent pas totalement une organisation « en miroir » (à laquelle il semble falloir rajouter les « spécialisations » de parcours par site, les équipes sont donc à apprécier par site, d'autant que comme nous allons le voir la composition de ces dernières est disparate selon si l'on se situe à Metz ou Nancy).

Les équipes pédagogiques des deux sites sont composées majoritairement d'enseignants-chercheurs et complétées par des professionnels et vacataires. L'équipe de Metz compte 16 enseignants-chercheurs (deux professeurs (PR), 13 MCF, un ATER, 22 vacataires extérieurs et quatre PAST) qui assurent 3498 heures ; l'équipe pédagogique de Nancy compte 40 personnels enseignants (5 PR, 15 MCF, 2 ATER, 20 vacataires extérieurs, 1 PAST) qui assurent 3858 heures. La répartition des statuts des intervenants diffère selon les sites (en termes horaires par statut) :

Pour la L1 : sur le site de Metz 1048 heures d'enseignements sont assurées à hauteur de 82,68 % par les enseignants, 11,64 % par les professionnels et 5,73 % par des vacataires ; À Nancy, c'est 1448 heures qui sont assurées pour 84,89 % par des enseignants et 15,6 % par les vacataires : il n'y a pas de professionnels en première année.

Pour la L2 : sur Metz c'est 75,5 % des heures qui reviennent aux enseignants, 2,9 % aux PAST, 16,76 % aux professionnels et 5,83 % aux vacataires. Pour Nancy sur ce même niveau c'est 77,11 % des heures qui sont effectuées par les enseignants 77,11 %, seulement 0,17 % par les professionnels et 22,7 % par les vacataires : pour ce niveau encore, nous relevons que la part de professionnels est bien inférieure à celui de Metz.

Pour la L3 : À Metz les enseignants effectuent 50,37 % des heures, les PAST 15,22 %, les professionnels 24,48 % et les vacataires 9,96 %. Sur Nancy, la répartition est la suivante : les enseignants assurent 58,29 % des heures, les PAST 7,21 % les professionnels 7,13 %, et enfin les vacataires 27,38 % le taux de professionnels est encore en deçà de Metz.

Nous notons ici un déséquilibre des proportions inhérentes à la composition des équipes, le site de Nancy fait intervenir un taux moindre de professionnels (voire inexistant sur certains niveaux) dans ses enseignements, relativement à Metz.

Il semble important de relever - notamment en lien avec les questions d'organisation et de coordination évoquées plus avant - que les équipes pédagogiques sont très établies par sites, et que peu d'intervenants assurent des enseignements sur les deux sites. En effet : un seul PU (professeur des universités) et deux MCF assurent à la fois les cours sur Metz et Nancy, il serait intéressant peut-être de renforcer ces interventions sur les deux sites, d'une part pour assurer une plus grande conformité des formations et des enseignements, mais également pour favoriser et renforcer la coordination des formations et les liens intersites.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La licence est en termes d'effectifs la deuxième plus importante de l'UL depuis 2013. La licence accueille, pour 2015, 1091 étudiants et les effectifs sont en évolution constante depuis 2009. Les effectifs ont doublé depuis 2013 (notamment du fait de l'ouverture de la L1 et L2 sur Nancy). Par exemple, cela se traduit pour la L1 d'un effectif qui est passé de 280 étudiants environ (avant 2013) à 580 en moyenne après 2013 et identiquement la L2 passe de 120 étudiants environ à 250 en moyenne après 2013. Avec de tels effectifs et une hausse constante, l'attractivité de la formation est indéniablement importante, ce qui, sur le site de Nancy surtout, pose des difficultés d'anticipation des effectifs - et d'organisation donc - d'une année sur l'autre. Les étudiants sont issus majoritairement du département, de la région, mais certains viennent aussi de toute la France, ce qui conforte cette attractivité.

Les taux de réussite sont relativement similaires sur les deux sites sur 2013-2014. Relativement peu élevés en L1 (mais ils font l'objet d'un point d'attention spécifique sur lequel nous reviendrons) mais bons et stables sur la suite du cursus. Ces taux avoisinent en L1 70 % sur les étudiants présents aux examens (ce qui ne représente toutefois que 57/58 % des inscrits). Les taux d'admis sur le taux d'inscrits comprenant les « décrocheurs » s'élève à 42 % (voir pour cela le point recrutement). En L2-L3, les données affichent un taux de réussite supérieur à 90 %. Les taux sont stables et corrects les années de L2 et de L3. La L3 bénéficie également d'une bonne attractivité avec en moyenne 100 à 150 candidatures sur les sites respectivement de Metz et de Nancy et une sélection d'une trentaine de candidatures externes parmi celles-là.

Quelques précisions sur les taux de réussite semblent à souligner et à préciser surtout concernant la L1 (année qui fait l'objet d'une étude et d'une analyse fine dans le dossier et montre la qualité du suivi par l'équipe) : 1. Le décrochage en L1 est important (près de 45 % des inscrits ne se présentent pas aux examens) par contre, ceux qui s'y présentent réussissent plutôt bien avec un taux variant de 70 à 78 % selon les années et les sites. 2. Le taux de réussite a augmenté depuis 2013 en L1 (de 45 % en moyenne à 75 % en moyenne toujours), fléchit légèrement en L2 et croît de nouveau en L3. L'augmentation inquiétante des décrochages est analysée comme relative au pourcentage d'inscrits issus de bac professionnels ou technologiques (voir recrutement) qui représentent 30 % des effectifs de la formation et que ces bacs « réussissent respectivement à hauteur de 12 % et 10 % ». Le fléchissement du taux de réussite en L2 est à relier avec l'accroissement considérable d'inscrits (50 en 2009 pour 98 % de taux de réussite / 229 en 2014 pour 90 % de taux de réussite). Le taux de réussite en L3 s'inscrit dans la continuité de la politique menée dans la formation assurant soit l'insertion professionnelle, soit la poursuite d'études.

Sur la base de ces résultats, le taux de poursuites d'études est élevé : à six mois, les étudiants sont très peu à entrer dans la vie active (autour de 13 %). Par contre une très grande majorité d'entre eux (85 %) poursuit sa formation au sein de l'UL (78 % des diplômés de la L3 *Information-Communication*). Cela constitue un point fort même si les objectifs qui découlent de la mise en place des parcours de professionnalisation en L3 ne sont alors pas totalement tenus et servent davantage de spécialisation en vue de la poursuite d'études dans les parcours de la mention du master.

Place de la recherche

La recherche tient une bonne place pour un niveau de licence. La formation est adossée au CREM (Centre de recherche sur les médiations, communication, langue, art, culture) équipe d'accueil (EA) 3476 et elle est rattachée à l'école doctorale (ED) Fernand Braudel (n°411). Cela permet aux étudiants de bénéficier à la fois de l'animation locale de manifestations scientifiques organisées par le CREM et publicisées, ouvertes aux publics étudiants, assurant ainsi l'accessibilité à un savoir scientifique (relevons que la présence est possible mais n'apparaît pas dans le dossier comme obligatoire). Également, au sein même de la formation, la recherche tient une place importante à travers des enseignements dédiés à l'initiation à la recherche (« techniques et méthodes d'enquête » en L2, « problématisation » et « stage » en L3). Il est à relever que dans le cadre du stage, le mémoire consiste à mener une réflexion sur une question professionnelle et va donc au-delà du simple rapport de stage puisque cela implique un retour réflexif. Enfin, les enseignants-chercheurs interviennent dans la formation sur des enseignements en fonction de leurs spécialités de recherche, dans lesquels ils traitent de questions contemporaines (ce qui peut par exemple comme en L1 déjà, amener à la réalisation de dossiers d'analyses critiques de textes ou d'idées). Les maquettes sont pensées et les enseignements répartis et dispensés en fonction des spécialités des titulaires. La place de la recherche dans la formation est assez importante pour un niveau de licence, dont elle constitue d'ailleurs un des grands objectifs en cohérence avec les attentes des recruteurs qui recherchent des profils techniques et opérationnels aptes à la pratique, mais en capacité de porter une réflexion sur cette dernière, ses usages, et ses effets.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation tient une part importante de cette licence puisqu'elle en constitue le second pôle d'objectifs : favoriser l'insertion professionnelle. Cela est lisible dans les maquettes, mais trouve des limites telles qu'un problème d'équipements et de moyens techniques et le taux de professionnels intervenants sur le site de Nancy. Des dispositifs pédagogiques spécifiques tels que le projet professionnel personnalisé (PPP), le suivi de stage et la présence d'une conseillère d'orientation psychologue sont mis en place pour favoriser l'insertion professionnelle. Un des temps forts de la professionnalisation est le stage et le rapport en L3 mais elle se retrouve également dans les mises en situation, les « commandes » et les projets tutorés.

Relevons toutefois que la formation ne propose pas de contrat d'apprentissage, ni de contrat de professionnalisation, elle accueille néanmoins des validations des études supérieures (VES) et des validations des acquis de l'expérience (VAE) mais reçoit peu de candidatures.

Les compétences attendues au terme de cette licence sont en cohérence avec les fiches RNCP.

Place des projets et des stages

La place du stage est conforme à l'attendu pour ce type de formation. Il constitue un moment fort de la formation et permet de mettre à profit les compétences acquises au fil des semestres. Le stage se déroule au terme (S6) de la L3 et se prolonge sur une durée de six semaines en janvier et février. Les PAST jouent un rôle important d'accompagnement tout au long du processus qui va de la phase de recherche, en passant par l'encadrement et enfin le suivi du stage. Si ce choix est cohérent, cela soulève néanmoins un questionnement pour le site de Nancy, au niveau de l'encadrement d'un effectif important puisque nous savons qu'il n'y a qu'un seul PAST.

Des projets tutorés et commandités spécifiques sont mis en place en lien avec les parcours. Ils sont organisés en lien avec des institutions, associations ou entreprises locales, mais sur les maquettes, ils n'occupent finalement qu'un faible taux horaire (seulement deux dans les parcours professionnalisants de L3 (entre 16 et 18 heures selon les semestres) et sont assurés encore par des PAST - Cf. remarque précédente sur l'encadrement des stages). Le dossier manque de développements à ce sujet pour pouvoir porter sur cette question des projets une analyse précise, mais il souligne, là encore, le problème inhérent aux taux d'encadrements qui ne permettent pas de construire les projets que les liens avec le monde professionnel pourraient pourtant permettre. Ils seraient donc à développer et à renforcer, mais dépendent fortement de cette contrainte de ressources humaines.

Il en va de même pour le PPP. En effet, la maquette annonce 56 heures au total dédiées au PPP sur la licence sans que soit explicité ce suivi personnalisé en termes pédagogiques ce qui interroge au regard des problèmes d'encadrement et des effectifs.

Place de l'international

La place de l'international est faible et constitue un point à améliorer.

D'abord, l'enseignement de langues étrangères se limite pour toute la licence à l'anglais seulement en enseignement obligatoire avec des groupes de travaux dirigés (TD) avec des effectifs de 45 étudiants, ce qui ne constitue pas des conditions d'apprentissage et de pratiques optimales d'autant que le nombre d'heures TD porté sur la maquette est peu important : il évolue entre 12 heures et 24 heures par semestre selon le niveau de licence. Le compte rendu du conseil de formation fait état de ces difficultés et que d'une part, des problèmes d'encadrement posent des problèmes de tenue des cours d'anglais et que d'autre part, les groupes de niveau annoncés à Nancy ne peuvent être mis en pratique - toujours faute de moyens humains. Le dossier ne mentionne pas de certification ou de niveau de compétence visé au terme de la formation pour l'anglais pourtant fondamental dans ces métiers.

Il est d'autant plus dommageable, au regard de la situation géographique de la formation, des possibilités sur l'UL, et des partenariats avec des pays limitrophes de grande proximité que d'autres langues notamment germaniques ne soit pas enseignées. L'allemand figure sur la maquette mais en ouverture et seulement en tant que cours magistraux de civilisation et littérature, aucune autre langue n'est enseignée. Ainsi, les échanges et les partenariats pourraient être plus importants et apporter un peu plus d'ouverture à la formation, d'autant que la position de l'UL s'y prête vraiment et que cela serait logique avec la politique menée dans le cadre par exemple des échanges ERASMUS.

La formation dispose en effet de partenariats ERASMUS formalisés nombreux : quatre en Allemagne, quatre en Belgique, huit en Espagne, un aux Pays-Bas, un en Grèce, un en Hongrie (ici l'apprentissage de l'allemand ou de l'espagnol pourrait être un atout important). Une proportion relativement peu importante d'étudiants profite de ces dispositifs. En effet, dans ce cadre, une dizaine d'étudiants par année sont accueillis à l'UL, et une vingtaine d'étudiants de l'UL effectuent un échange. Les deux sites disposent d'un référent dédié à ces échanges, Nancy dispose d'un service d'appui spécifique, sur Metz c'est le secrétariat qui s'en occupe.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement est diversifié sur les deux sites. La licence accueille de droit les étudiants issus d'un baccalauréat général. Elle accueille, en première année, des étudiants issus de bacs professionnels et techniques (dont le taux tend sensiblement à baisser suite à l'information sur les exigences faites en amont dans les lycées pour lutter contre l'échec en L1 et le décrochage). On trouve également des étudiants issus de baccalauréat économique et social et minoritairement de formation scientifique.

Le dossier ne fait pas état de politique de recrutement particulière en L1, mais d'un travail d'information en amont (salons étudiants, lycées, journées portes ouvertes) sur les pré-requis et les exigences de la formation afin de prévenir les mauvaises orientations et les taux d'échecs ou de décrochage constatés. Le nombre d'inscrits en L1 est important, le taux de réussite doit être étudié pour ce niveau en fonction de cette spécificité (il y a beaucoup de décrochages essentiellement chez les étudiants issus de baccalauréats professionnel et technique 16 à 30 % de présence aux examens, des taux de réussite de 0 à 30 % contre 65 à 84 % pour les filières générales).

Le recrutement externe en L2 et L3 se fait sur dossier de candidature et commissions de recrutement selon les règles académiques avec la tenue d'une commission.

Dès la L1, et essentiellement sur cette année qui le nécessite, de nombreux dispositifs sont mis en place pour aider à la

réussite : des enseignements sont dédiés au travail de formation sur le « métier étudiant » comme « aide méthodologique » (148 heures), ou encore « méthodes de travail universitaire » et des UE d'ouverture y sont consacrées : « réussir à l'université », « prise de notes », « organisation du travail personnel » avec en second semestre en continuité : « bilan individualisé des évaluations de premier semestre » pour analyser les faiblesses. Néanmoins, ces UE d'ouverture ne sont pas obligatoires et laissées au libre choix des étudiants, ceux qui en bénéficient ne sont donc pas nécessairement ceux qui en auraient le plus la nécessité.

Des supports pédagogiques sont publiés en ligne en complément des cours.

A Nancy, à la rentrée, un système de tutorat étudiant avec des permanences est mis en place.

Des plages de soutien pédagogique sont assurées pour les néo-bacheliers.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les modalités d'enseignement correspondent aux attentes pour ce type de formation : les cours sont assurés en cours magistraux (CM), TD, ateliers en présentiel et donnent lieu à des mises à disposition de ressources numériques.

Les usages numériques font dans un même temps l'objet de développements réflexifs à propos des usages (réseaux sociaux, mails, blogs etc.).

Dans la maquette, on relève la présence de nombreux enseignements dédiés aux pratiques et usages numériques (mention dans le dossier cependant d'un manque de moyens à ce niveau), ce qui est important dans les métiers auxquels les étudiants se destinent.

Nous relevons également que la certification par exemple à la certification informatique et internet (C2I) est possible mais non obligatoire au niveau de l'UL.

Des modalités spécifiques sont envisagées pour les RSE (régime spécial d'étude) avec des aménagements des emplois du temps et des examens pour les étudiants concernés.

Relativement au manque de moyens « humains » et techniques et aux effectifs importants, le dossier fait état de difficultés à innover pédagogiquement, bien que cette préoccupation fasse l'objet d'une volonté générale de l'UL.

Evaluation des étudiants

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont identiques sur les deux sites mais les sujets diffèrent. Le tout est coordonné par un jury commun qui assure l'égalité de traitement entre les deux sites.

Les MCC consistent le plus souvent en un examen terminal sous forme de productions variées (écrits, dossiers, oraux, réalisations). Le contrôle continu, s'il est reconnu dans le dossier comme une modalité importante et précieuse surtout pour des étudiants en difficulté, reste difficile à mettre en œuvre, là encore du fait des effectifs et des problèmes d'encadrement.

Les crédits ETCS sont attribués selon le volume de travail pour l'étudiant et équitablement répartis sur les semestres.

Les documents concernant plus de précision sur les examens sont indiqués comme disponibles sur les sites internet des formations, mais le dossier ne présente pas davantage d'éléments à ce propos.

Suivi de l'acquisition de compétences

La restructuration de 2013 ambitionne une acquisition progressive des compétences (des connaissances théoriques aux compétences professionnelles et la sensibilisation à la recherche) de la L1 à la L3 (voir Objectifs).

Le stage et le mémoire de stage à la fin de la L3, permettent de valider l'acquisition de ces compétences professionnelles à travers la capacité de l'étudiant à s'armer de compétences relationnelles et des compétences spécifiques (relatives toutefois) à chaque parcours de spécialisation : *Communication des organisations, Création numérique, Numérique et information dans les organisations, Journalisme*. Ces compétences sont listées dans le dossier et dans les fiches RNCP.

Le suivi est assuré durant les cours notamment grâce à des groupes de TD limités à 25 étudiants - dans le cadre d'enseignements pratiques de mises en situations professionnelles.

Ces accompagnements, et ces encadrements sont de bons outils (relativement aux objectifs de formations et aux compétences « métiers ») mais cet aspect est assez peu développé dans le dossier.

Notons qu'il n'existe pas formellement de livret de suivi des compétences (pointé en point d'amélioration dans le cadre de l'autoévaluation).

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés se fait par le biais d'une étude quantitative de l'observatoire de la vie universitaire (OVU) de l'UL à 6 et 18 mois. Les données fournies en annexes sont précises et nombreuses mais nécessitent d'être actualisées.

Par exemple, le devenir des étudiants ne fait état des situations que jusqu'en 2013 seulement - alors que la formation est fraîchement réorganisée depuis cette date. Si l'on comprend bien que le suivi s'inscrit dans un temps long, des données plus récentes permettraient d'apprécier et d'analyser ces dernières, or, présentement ce n'est pas le cas. La dernière analyse fait état des chiffres de 2013, elle montre, avec un taux de réponse à 33/200 (ce qui n'est pas représentatif), que 85 % des étudiants ont poursuivi leurs études dont 78 % à l'UL et que seulement 13 % sont insérés

professionnellement. Compte tenu de la réorganisation advenue en 2013, cela, dans le contexte actuel, n'est plus pertinent.

Dans les annexes présentées, le suivi n'est pas suffisant pour permettre une analyse, d'autant qu'il porte uniquement sur l'ancienne structure de la formation.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Les procédures d'autoévaluation se font à deux échelles : un conseil de perfectionnement des licences SHS en général et la tenue des conseils de formation au sein du département d'Information-communication.

Le conseil de perfectionnement se tient au niveau du collégium SHS, et porte sur la totalité des formations du champ, il est donc très global (peu de membres ont pu y assister en intégralité). Il constitue donc un organe important pour situer l'offre dans le champ et comprendre les chiffres d'une formation en comparaison avec les autres - les aspects traités sont factuels et concernent l'organisation générale.

À une échelle plus fine, celle de la formation, sont assurées des réunions entre délégués étudiants et responsables par année et par site (les modalités sont peu explicitées dans le dossier), néanmoins nous savons que le conseil de formation se réunit à la fin de chaque semestre et qu'il regroupe à la fois les enseignants-chercheurs, les professionnels et certains personnels administratifs ou auxiliaires, ainsi que les délégués représentants des étudiants. L'enjeu du conseil relève de la mutualisation, de l'autoévaluation et vise à favoriser le dialogue entre tous les acteurs, il permet de soulever et de mettre en place des ajustements nécessaires pour régler certains problèmes rencontrés. Certaines difficultés, structurelles surtout, ne trouvent pas de solutions, mais la diffusion des comptes rendus à la totalité de l'équipe les rendent plus visibles.

Au niveau des enseignements, l'évaluation, si elle est souhaitée, se fait de manière volontaire et autonome selon des modalités propres à chaque enseignant (fiches anonymes, discussions etc.). Les résultats ne sont pas diffusés, et ce n'est pas obligatoire.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation est attractive (deuxième formation en termes d'effectifs au sein de l'UL) ce qui devrait permettre à l'équipe pédagogique de s'étoffer.
- La spécialisation dès le semestre 4 de la L2 s'inscrit dans une visée professionnalisante appréciable (même si elle présente certaines limites - parcours par sites).
- Des études fines et un travail d'analyse et de prévention contre le décrochage est mené dès la L1, et la formation met à disposition de nombreux dispositifs d'aide à la réussite pour les premières années. Les taux de réussite en L2 et L3 sont satisfaisants.
- Le taux important de poursuites d'études en master atteste de la qualité de la formation et de la valorisation de la recherche sans négliger l'ancrage concret dans la professionnalisation.

Points faibles :

- L'équipe semble souffrir d'un manque de moyens humains et matériel qui se répercute sur le fonctionnement général à tous les niveaux de la formation, avec des effectifs en hausse permanente. Le taux d'encadrement reste insuffisant.
- Il existe des disparités entre les sites en ce qui concerne l'intervention de professionnels, les effectifs et les parcours.
- Les partenariats socio-économiques et la place de l'international sont à renforcer (cela passe notamment par les langues). Tout comme l'intervention de professionnels sur Nancy (en déséquilibre par rapport à Metz).
- La certification en informatique n'est pas obligatoire.
- Manque de suivi des diplômés.

Avis global et recommandations :

La formation est bien insérée dans le champ *Sciences humaines et sociales* voir notamment les unités d'ouverture, unités fondamentales transversales et unités d'enseignements.

La formation prend place logiquement, et en cohérence avec le caractère pluridisciplinaire des SIC dans le champ sur la base du critère de cohérence disciplinaire retenu par l'Université. Le champ bénéficie avec cette formation d'une offre de formation professionnalisante et de recherche cohérente et bien positionnée localement et nationalement qui remplit les objectifs attendus dans le domaine des métiers et des compétences en information-communication.

Des conditions d'accueil et d'encadrement seraient à améliorer, des procédures à formaliser. Mais le contenu de la formation est solide et adapté relativement aux attentes et besoins professionnels.

Il serait intéressant peut-être de renforcer ces interventions et les partenariats avec le monde socio-économique, ainsi que les projets sur les deux sites. Malgré des contraintes géographiques évidentes, il serait également intéressant de renforcer aussi la part de personnels pouvant intervenir sur les deux sites (actuellement cela concerne seulement trois enseignants-chercheurs) : d'une part, pour assurer une plus grande coopération et harmonisation du travail des équipes et des enseignements entre les deux sites, mais également pour favoriser et renforcer la coordination des formations inter-sites.

La certification en informatique devrait être rendue obligatoire dans cette spécialité.

Observations de l'établissement

L'équipe enseignante souhaite apporter l'éclairage suivant aux remarques formulées dans le rapport d'évaluation :

p. 3. rubrique « organisation », dernier paragraphe : une offre inégale d'un site à l'autre pour les parcours de professionnalisation et les parcours transversaux.

Observations :

Cela s'explique par le fait que les équipes pédagogiques ont des compétences déséquilibrées d'un site à l'autre (adaptabilité locale spécifique). Ainsi à Nancy, le parcours de professionnalisation « création numérique » n'avait pas suffisamment de personnels compétents (EC et professionnels) pour couvrir les besoins d'enseignements. Il a donc été décidé de localiser ce parcours à Metz, le temps qu'une solution soit trouvée, ce qui sera le cas au prochain contrat.

p. 4. rubrique « positionnement dans l'environnement » : l'absence de relations formalisées avec le tissu socio-économique, institutionnel ou culturel en dehors des projets pédagogiques

Observations :

Cela relève d'une politique globale de l'établissement *via* ses composantes (collegium, UFR). Etant donné le sous-encadrement pédagogique, les responsables ne peuvent prendre en plus la mission de développer des liens avec les entreprises du domaine.

p. 4 rubrique « équipe pédagogique » sur le fait de renforcer les interventions d'enseignants-chercheurs sur les deux sites pour assurer une plus grande conformité des formations et des enseignements.

Observations :

La conformité des formations et des enseignements passe essentiellement par les relations fréquentes établies entre les responsables d'année et les deux co-responsables de mention.

- conseil de perfectionnement bisite
- jurys bi-site
- expertise commune des candidatures, des VA
- travail sur les maquettes réalisé en commun (y compris les MCC)
- présence commune sur les stands d'orientation (ex : Oriaction)

p. 6. Rubrique « place des projets et des stages ». Le PPP : manque d'explication sur le suivi personnalisé

Observations :

Le PPP est pris en charge par le SOIP (Service Orientation et Insertion Professionnelle) qui propose un référentiel de contenus avec progression de la L1 à la L3. Les cours sont pris en charge par un réseau de professionnels recrutés par le SOIP.

p. 6. « Le dossier ne mentionne pas de certification ou de niveau de compétence visé au terme de la formation pour l'anglais pourtant fondamental dans ces métiers. Il est d'autant plus dommageable, au regard de la situation géographique de la formation, des possibilités sur l'UL, et des partenariats avec des pays limitrophes de grande proximité que d'autres langues notamment germaniques ne soit pas enseignées. »

Observations :

La certification en anglais est en cours de réflexion et de discussion pour la prochaine maquette. L'enseignement des langues pose un problème important en termes d'organisation et de ressources humaines qui se situe au niveau de l'UFR. Chaque site possède une structure pour l'autoformation en langues. Les étudiants intéressés par une formation en allemand, espagnol ou autre sont invités à s'y rendre.

pp. 8-9. rubrique « suivi des diplômés » : l'absence de données récentes sur le suivi des diplômés

Observations :

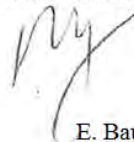
L'OVU (Observatoire de la Vie Universitaire) de l'UL n'a pas produit de données plus récentes (dernières données disponibles : 2013)

p. 9. rubrique « points faibles » : l'examen du C2i n'est pas obligatoire

Observations :

Les cours de C2i et la certification sont organisés de manière transversale à l'ensemble du campus. Pour la nouvelle maquette, des ateliers de travail entre responsables de mention, responsables d'année et les porteurs NUMOC (ex C2i) sont en cours de réalisation afin de comprendre quels sont les besoins propres à chaque formation. L'obligation de la certification est en cours de discussion dans ces espaces collaboratifs.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner